

Evry-Courcouronnes, le 5 décembre 2024

Pôle Pédagogique Ecole Inclusive

Affaire suivie par :

Béatrice CHAMPROUX
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Ecole Inclusive Ouest

Boulevard de France
91012 EVRY Cedex

Objet : Procédure d'Inscription à la Formation Continue des AESH - Année 2024-2025

Mesdames et Messieurs les IEN et chefs d'établissement pilotes de PIAL,

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs de PIAL,

Mesdames et Messieurs les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH),

Dans le cadre de la formation continue des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), le plan détaillé de l'offre est consultable dans le document annexe **Présentation FC AESH-2024**. Les inscriptions s'effectuent directement par les AESH selon les étapes :

Phase 1 : Inscription à une première formation

- Période d'inscription : du **20 au 29 novembre 2024**.
- Lien pour l'inscription: ([inscription clôturée](#))

Phase 2 : Inscription à une seconde formation (dans la limite des places disponibles sur les formations qui sont incompètes à l'issue de la phase 1).

- Période d'inscription : du **4 au 11 décembre 2024**
- Lien pour l'inscription : <https://edu-sondage.ac-versailles.fr/index.php/942868?lang=fr>

Cette phase 2 permettra l'inscription à une seconde formation pour les AESH ayant déjà participé à la première phase et l'inscription à une première formation pour celles et ceux n'ayant pas pu s'inscrire précédemment.

Les AESH recevront, à l'issue des deux phases, un mail nominatif de confirmation indiquant les formations pour lesquelles elles ont été retenues.

Pour toute question ou précision relative à cette procédure, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ce.0911722c@ac-versailles.fr.

Bien à vous,

Béatrice Champroux
Inspectrice de l'Éducation Nationale – Ouest Essonne